

[Voir la version en ligne](#)



Les Actus de l'ORDECO

Juin - 2022

Bonjour à toutes et à tous,

en cette fin de semestre, encore beaucoup d'actualités pour l'ORDECO.

Toute l'équipe s'est mobilisée, comme elle sait le faire depuis de nombreuses années, pour vous apporter de nombreuses données et informations sur tout le prisme de la gestion des déchets, la prévention, à l'échelle de la Région Occitanie et pour tous les flux, ménagers et professionnels.

Grâce à elle, l'actualité de l'Observation et les événements principaux de nos partenaires vous seront facilement accessibles.

Je gage que chacun y trouvera ce qu'il y cherche, et que le travail de Chloé et de son staff vous simplifiera les recherches et vous permettra d'optimiser votre temps de travail ...

Et si vous disposez donc d'un peu de temps, l'événement à ne pas manquer, le Colloque de l'ORDECO se tient le mercredi 29 juin à la CCI de Toulouse !

Précédemment un "must" de l'évènementiel déchets et économie circulaire en Région, le contexte sanitaire l'avait rangé, comme d'autres événements, au rang des "impossibilités pour cause de pandémie".

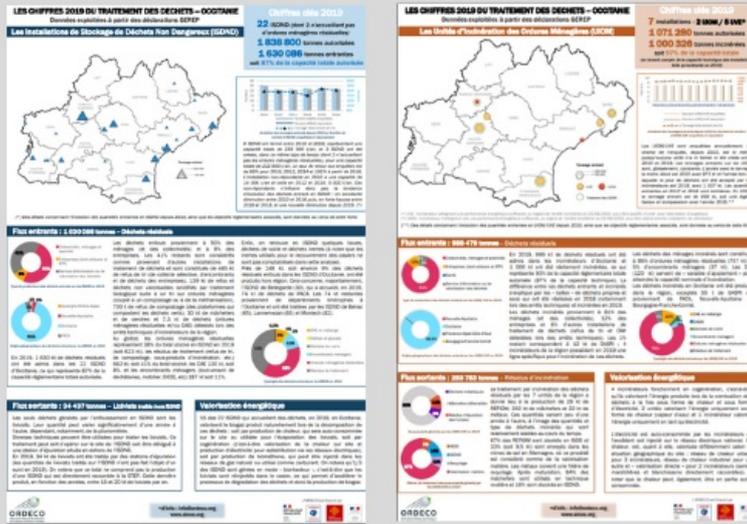
Il revient en force, avec déjà plus de 120 inscrits, les thèmes essentiels traités, et un plateau d'experts et témoins régionaux et nationaux de grande qualité !

Nous espérons avoir le plaisir de vous y retrouver...

Bien à vous toutes et tous,

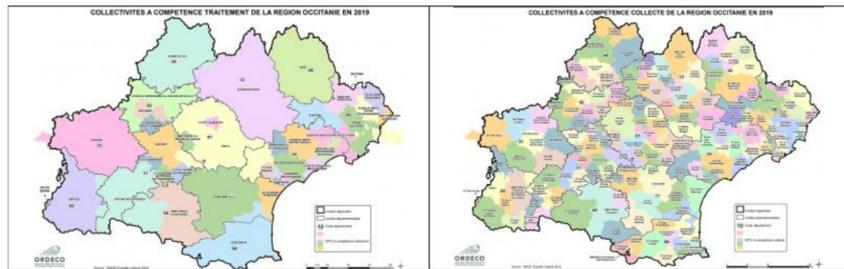
Jacques Pujade
Président de l'ORDECO

Nos dernières publications



Les chiffres 2019 des installations de traitement de déchets - ISDND - UIOM

Retrouvez les fiches de synthèses 2019

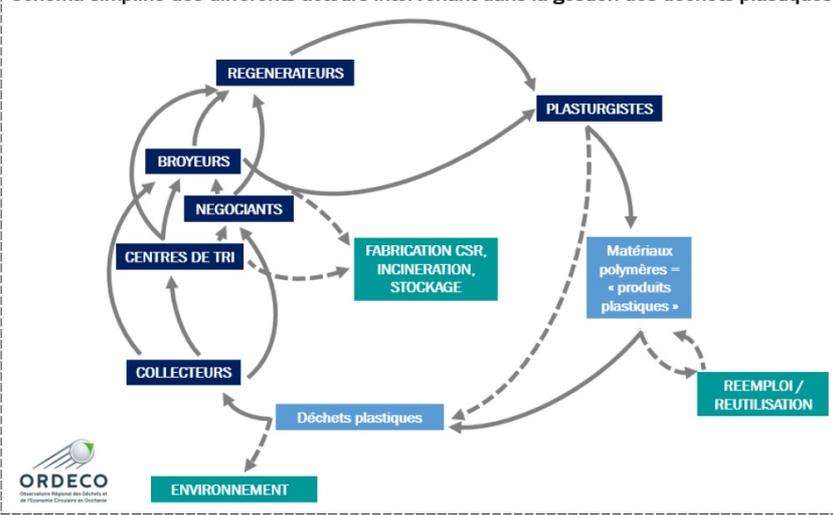


L'intercommunalité en Occitanie en 2019

Dans le cadre de l'enquête "Collecte" sur la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), que l'ORDECO effectue, en Occitanie, pour le compte de l'ADEME, les structures intercommunales de la région, ayant des compétences en matière de collecte et/ou de traitement des déchets, sont interrogées notamment, sur leurs périmètres d'intervention. Ainsi, tous les 2 ans (périodicité de l'enquête), une cartographie régionale, de l'intercommunalité est réalisée.

Retrouvez les cartes régionales et par département, des EPCI d'Occitanie ayant des compétences en matière de collecte et/ou de traitement des déchets

Schéma simplifié des différents acteurs intervenant dans la gestion des déchets plastiques



Etude filière LES DECHETS PLASTIQUES EN OCCITANIE Gisements, acteurs, filières de traitement - Janvier 2022 - Données 2019/2020

Cette étude constitue un premier état des lieux de la filière des déchets plastiques en Occitanie.

Retrouvez l'étude complète sur le site de l'ORDECO

L'Observation des déchets

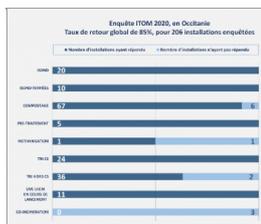
Les enquêtes Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en cours



Lancement de l'enquête Collecte - données 2021

Depuis le mois de mars, les **155 collectivités d'Occitanie, ayant la compétence collecte**, sont invitées à répondre au questionnaire de l'**enquête Collecte**, qui vient alimenter la base de donnée nationale SINOE de l'ADEME.

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas reçu votre lien de connexion.
actualisation.sinoe@ordeco.org



Enquête - ITOM données 2020

Les données de l'enquête ITOM pour l'année 2020, actuellement en phase de traitement et de consolidation, devraient être publiées sur notre site au courant de l'été. **Le taux de retour pour l'année 2020, est de 92% et de 85% en prenant en compte les centres de tri DAE.**



ITOM - ISDND et UVE - données 2021

L'ORDECO, appuyé par l'**ADEME Occitanie**, le **SVDU** (Syndicat National du Traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et assimilés) et **OREO** (Observatoire Régional de l'Energie en Occitanie), réalise en 2022, l'**enquête sur les incinérateurs et les installations de stockage de déchets non dangereux**. **Le taux de retour actuel est de 90% pour les ISDND et de 70% pour les UVE.**

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas reçu votre lien de connexion.
actualisation.sinoe@ordeco.org

A vos agendas !

jeudi 13 octobre 2022
La Cité - Toulouse



5^e Forum Régional de l'Économie Circulaire



La 5^{ème} édition du forum de l'Économie Circulaire en Occitanie, organisée par la [Région Occitanie](#), [Cycl'Op](#) et en partenariat avec [La Cité Toulouse](#) aura lieu le 13 octobre 2022.

Retrouvez les interventions et supports de la 4^{ème} édition

Les actualités et publications de nos partenaires



Plan Plastique Occitanie - Bilan d'action 1 an après sa mise en oeuvre

Ce document est la synthèse des actions engagées et des nouvelles perspectives qui ont pu être identifiées après un an de travail collaboratif sur le Plan Plastique Occitanie .

Pour en savoir plus



Replay du RED#5 sur les plastiques disponible !

Lors de la **5ème Rencontre Ressources et Déchets (RED)** du **RARE** (Réseau des Agences Régionales Energie et Environnement), l'ORDECO a réalisé la présentation de son étude sur **Le tri des déchets plastiques en Occitanie**, [voir le replay](#).

Pensez à vous inscrire au prochain webinaire du RARE le 30 juin à 9h30 - RED#6 : "Analyse de la TEOM : quels territoires propices à la tarification incitative ? "

Retrouvez l'intégralité du Webinaire

Publications et informations nationales

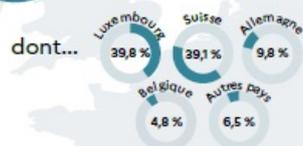
Les mouvements transfrontières de déchets* en France en 2020

Les déchets importés

Les déchets exportés

La France importe **6,4 Mt** de déchets...

La France exporte **2,4 Mt** de déchets...



* déchets faisant l'objet d'une notification préalable dans le cadre de la Convention de Bâle.

CGDD/SDES, 2022 - Bertrand Gailliet

Les échanges transfrontières de déchets faisant l'objet d'une notification préalable en 2020 - Publication de la CGDD / SDES - 2022

En 2020, la France a importé 6,4 millions de tonnes et exporté 2,4 millions de tonnes de déchets soumis à une procédure de notification préalable dans le cadre de la Convention de Bâle...

Pour en savoir plus, retrouvez l'intégralité de la publication sur le site de la SDES

ACDÉCHETS est opérationnel !

Le service pour lutter contre les dépôts sauvages, grâce aux signalements des citoyens, et à un guide d'aide à la verbalisation, mis en oeuvre par la Région Ile de France et Rudologia, que nous vous avons présenté lors de notre journée Dépôts Illégaux de déchets l'an dernier, est désormais ligne et opérationnel !

SAVIEZ-VOUS QU'ENTRE VOS DOIGTS VOUS TENEZ UN ISOLANT ?

Et oui ! C'est la matière première de notre isolant pour les combles. On vous explique tout !



SOPREMA lance le premier isolant conçu à partir du support des étiquettes, appelé aussi glassine. Participez à cette nouvelle solution innovante qui répond à l'enjeu de valorisation des déchets avec un faible impact environnemental. Et tout cela en 3 étapes !

1 tonne de glassine
≈
2 combles isolés

ÉTAPE 1 LA RÉCOLTE PAR VOS SOINS
Collectez les dos de vos étiquettes dans des contenants mis à votre disposition par **SOPREMA** ou compactez-les en balle.

ÉTAPE 2 LE TRANSPORT, SOPREMA S'EN CHARGE !
À partir de 5 tonnes collectées, notre transporteur passera les récupérer lors de ses tournées. Vous recevrez ensuite un certificat de recyclage.

ÉTAPE 3 LE RECYCLAGE ENTRE EN ACTION
SOPREMA transforme la glassine en ouate de cellulose pour isoler les combles perdus des maisons.

CAHIER DES CHARGES POUR LA COLLECTE DE LA GLASSINE

- Matière sèche
- Absence d'étiquettes et de mandrins
- Absence d'odeur et de soudures
- Absence de matériaux polluants

Une démarche gagnant-gagnant qui répond aux enjeux environnementaux et sociétaux !

- Valorisez vos déchets en circuit court au sein d'une entreprise Française
- Réduisez vos coûts de mise en Déchets Industriels Banals
- Réduisez votre impact environnemental et les émissions CO₂
- Participez à la mise sur le marché d'un nouvel isolant éco-responsable issu de matière recyclée

Agissez, recyclez, isolez avec SOPREMA

Vous souhaitez participer à ce projet et nous mettre à disposition votre glassine ?

Contactez
Pierre-Nicolas Kalischek
03.88.79.84.00
pkalischek@soprema.fr

SOPREMA
www.soprema.fr

Recyclage des Glassines

Vous êtes utilisateur de glassine, la **SOPREMA** a développé un isolant innovant à partir de cette matière qui permet de valoriser les supports d'étiquettes. Pour en savoir plus contactez pkalischtek@soprema.fr.

Pour faire un don à l'ORDECO

L'ORDECO est reconnu d'intérêt général et, à ce titre, est habilité à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit aux réductions d'impôts prévues aux articles 200 et 238 bis du CGI. Selon le §a du 1 de l'article 238 bis du CGI, les dons des entreprises à l'Observatoire sont déductibles de leurs impôts à hauteur de 60% du montant de leur versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

ORDECO
55 rue Jean Bart
Technoparc Bâtiment 9
31670 Labège
www.ordeco.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhérent de l'ORDECO et/ou vous vous êtes inscrits sur notre liste de diffusion pour recevoir notre Newsletter trimestrielle.
[Se désinscrire](#)

